

Les intervalles de sécurité

Fiche de révision
Code de la route : THEME 2

Définition :

- La distance de sécurité est la distance minimale à garder avec le véhicule devant.

Son utilité :

- D'avoir le temps de réagir en cas de situation inattendue
- Compenser un temps de réaction variable
- Augmenter la visibilité vers l'avant

Je maintiens une intervalle de sécurité d'au moins 2 secondes, à n'importe quel vitesse

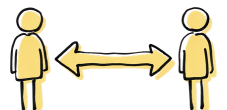


WARNING

La distance de sécurité est également à contrôler vers l'arrière avec les rétroviseurs

Comment l'évaluer?

Quand le véhicule devant moi est à la hauteur d'un repère (arbre, poteau...) je dis "une se-con-de, deux se-con-des" en détachant chaque syllabes. La distance est suffisante si je n'ai pas encore atteint le repère à la fin de la phrase



Tenir compte de l'adhérence

La distance de sécurité doit être augmentée :

- Si la visibilité est mauvaise
- Si je suis fatigué
- Dans les tunnels